



BILAN DES RÉCOLTES FOURRAGÈRES

2021

charente-maritime.chambre-agriculture.fr
deux-sevres.chambre-agriculture.fr



La Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

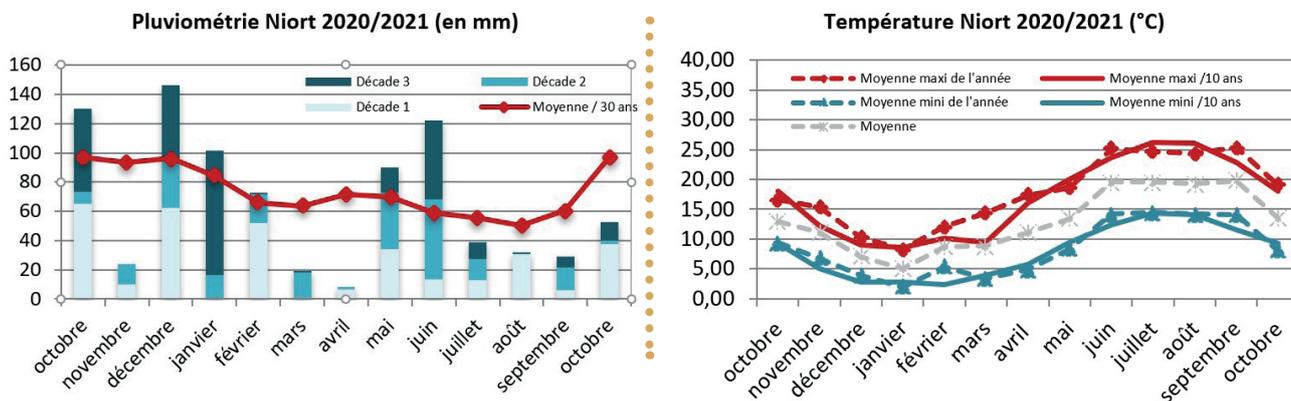
 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
**CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES**

Ce document synthétise les réponses de 194 éleveurs de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres qui ont répondu à l'enquête sur la saison fourragère 2021. Les chiffres présentés ne sont donc pas des données mesurées, mais ces appréciations « à dire d'agriculteurs » permettent d'évaluer efficacement l'impact de l'année climatique sur les différentes productions fourragères du territoire. Cette enquête a vocation à être renouvelée chaque année pour développer les références locales tout en répondant de façon plus réactive aux différentes sollicitations techniques (nouvelles expérimentations sur les fourrages) ou administratives (référence/calamité agricole).

UN PRINTEMPS FROID ET SEC VS UN ÉTÉ DOUX



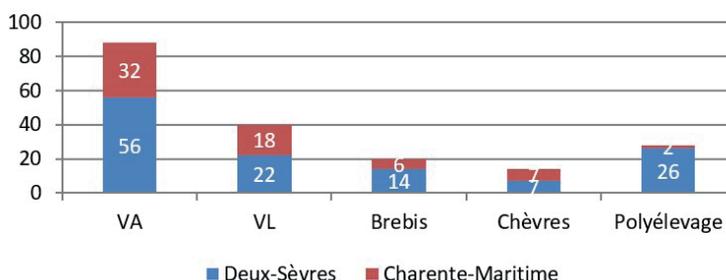
L'année 2021 a été marquée par un printemps sec et froid en pleine période de pousse de l'herbe. Le déficit de précipitations de mars à avril a occasionné un retard de stocks sur pied pour l'herbe et une perte de rendements pour les céréales. Les mois de mai et juin ont été particulièrement arrosés cette année. Les mois d'août, septembre et octobre, en revanche, ont été déficitaires en eau comparé à la moyenne sur 30 ans.

UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE SUR NOTRE TERRITOIRE

Les élevages bovin viande sont majoritaires dans cette enquête, suivis des bovins lait et des élevages associant plusieurs productions animales. Cette répartition des élevages par type de production constitue une image plutôt juste de l'élevage en Deux-Sèvres et en Charente-Maritime.



Répartition des exploitations suivant le type de production (192 élevages)



RENDEMENT À LA HAUSSE DES PRINCIPALES CULTURES FOURRAGÈRES

Rendement mitigé pour la culture du sorgho

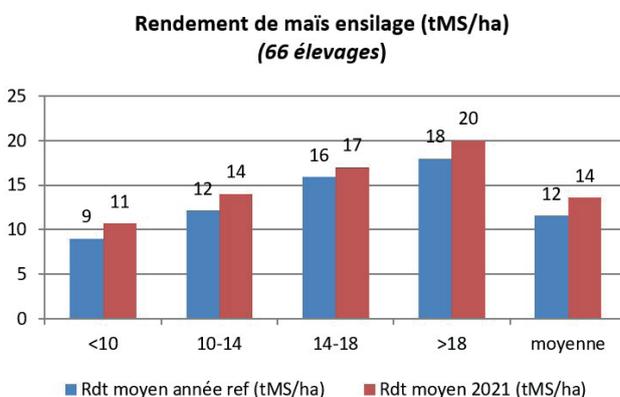
Pour les 26 personnes produisant du sorgho, le rendement moyen en 2021 est de 7,7 tMS/ha contre 8 tMS/ha pour une année de référence. En 2021 le rendement en sorgho est plus hétérogène. Ainsi 43% des personnes enquêtées estiment leur rendement en sorgho bon voire très bon et 35% estiment avoir un rendement mauvais voire très mauvais en 2021.

Le méteil fourrage, des rendements en baisse

En 2021, le rendement de méteil fourrage diminue de presque 1 tMS/ha pour arriver à 5,6 tMS/ha (données sur 32 exploitations). Le méteil fourrage a été impacté négativement par le manque d'eau au printemps. Notons cependant qu'un méteil avec un rendement limité, mais une bonne valeur alimentaire, peut être intéressant.

Maïs ensilage : + 2 tMS/ha en 2021 !

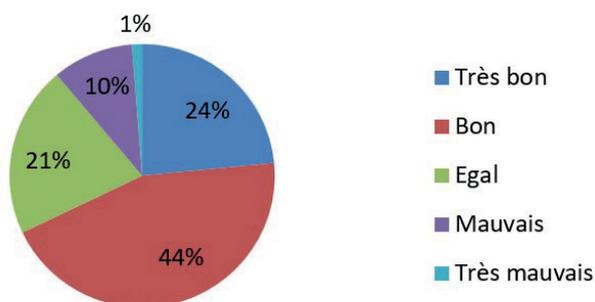
Le rendement du maïs ensilage augmente de 2 tMS/ha en 2021 par rapport à une année moyenne. Pour 84 % des éleveurs produisant du maïs les rendements sont considérés comme bons voire très bons. Les conditions pluviométriques ont en effet permis un bon développement de la culture. Seulement 3% des éleveurs enquêtés estiment leur rendement en maïs mauvais en 2021 par rapport à une année de référence.



Hausse du rendement en luzerne

Les rendements de luzerne ont augmenté en 2021 pour atteindre un peu plus de 8 tMS/ha contre 7,6 tMS/ha en année moyenne. Sur 81 personnes produisant de la luzerne, un quart considère le rendement très bon et 44 % estime leur rendement bon. 11% des enquêtés estiment leur rendement mauvais voire très mauvais en 2021.

Estimation du rendement de luzerne en 2021



UNE PRODUCTION D'HERBE SUPÉRIEURE À UNE ANNÉE DE RÉFÉRENCE

	Année de référence	2021
Prairies fauchées	6.2	6.4
Prairies fauchées+pâturées	6.2	6.5

On constate une légère augmentation du rendement des prairies en 2021 autant pour les prairies uniquement fauchées que pour les prairies fauchées et pâturées. Ainsi 60% des personnes enquêtées estiment le rendement des prairies bon voire très bon en 2021 par rapport à une année de référence.

LE RÉSEAU POUSSE DE L'HERBE AU SERVICE DE LA GESTION DES PRAIRIES

Le réseau Pousse de l'Herbe relève la croissance de l'herbe toutes les semaines de février à août à divers points des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Le printemps sec et froid a fortement impacté et ralenti la pousse de l'herbe en 2021. Ce décalage dans la pousse de l'herbe a pu impacter négativement les élevages, notamment les éleveurs bovins viande : **« La sécheresse de printemps a pénalisé la récolte des fourrages cette année »**. Cependant la climatologie clémente du début d'été a permis de prolonger la pousse de l'herbe jusqu'en août et de rattraper le retard de production : **« La sécheresse a pénalisé la production en début de printemps mais les pluies régulières à partir de mai ont permis de rattraper la production fourragère »**

Illustration de la pousse de l'herbe en 79

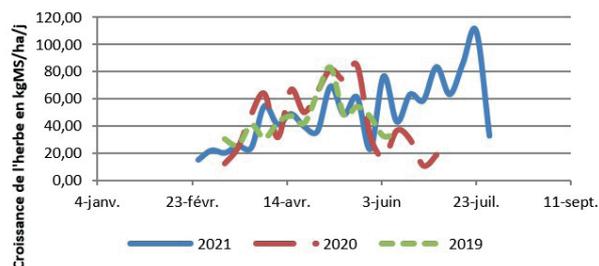
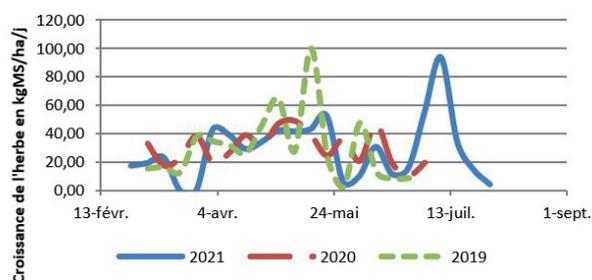


Illustration de la pousse de l'herbe en 17

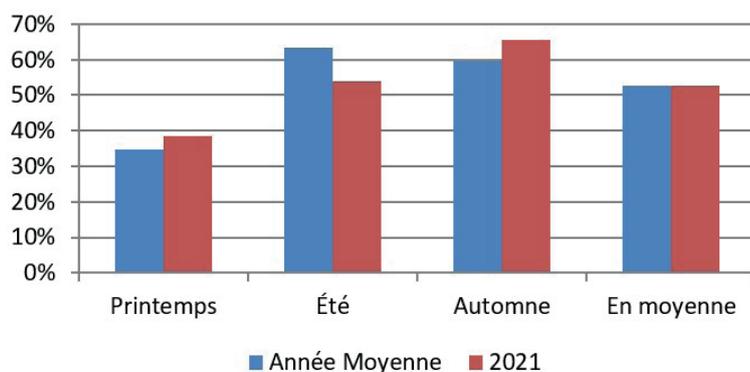


Plus d'information sur les sites de vos Chambres d'agriculture rubriques Pousse de l'Herbe : <https://charente-maritime.chambre-agriculture.fr/techniquesinnovations/fourrages/pousse-de-lherbe/>
Parution d'un bulletin de pousse de l'herbe tous les 15 jours de mars à août.

UNE SAISON DE PÂTURAGE IMPACTÉE LA MÉTÉO

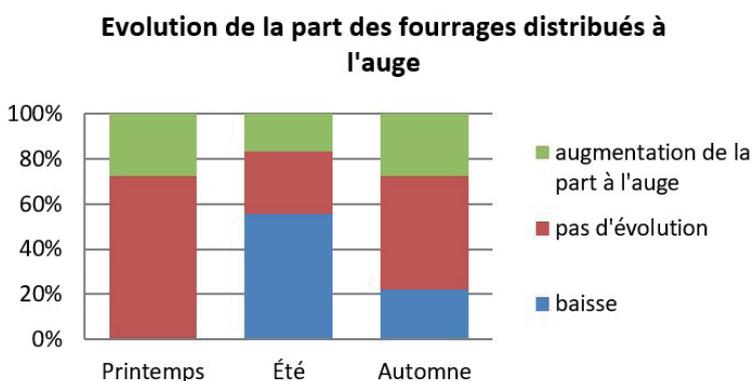
Bovins Lait

Part de la ration à l'auge (%)



51% des élevages ayant répondu font pâturer leurs vaches en lactation. Avec 77 VL, la taille de leur troupeau est sensiblement identique aux élevages ne pâturant pas. Parmi les élevages pâturant, 75% font pâturer les vaches tarées. A part 3 élevages, l'ensemble des troupeaux font pâturer leurs génisses. On constate que la part de la ration distribuée est équivalente à celle d'une année moyenne, mais avec une répartition différente sur la saison.

- Presque 30% des exploitations bovines lait ont augmenté la part de la ration distribuée à l'auge au printemps. A contrario, l'été a été marqué par une diminution de la part de la ration distribuée à l'auge (55%). En automne, un quart des exploitations ont augmenté les fourrages distribués à l'auge.



En 2021, les génisses de renouvellement ont été affouragées en moyenne 5,8 mois pour 6,2 mois en année moyenne.

Bovins et ovins viande

La quasi-totalité des élevages bovins et ovins viande pâturent. 96% des élevages bovins viande font pâturer les vaches allaitantes. Un peu plus d'un tiers d'entre eux engraisent au pâturage.

En 2021, les trois quart des exploitants indiquent avoir démarré le pâturage plus tôt qu'en année normale. Globalement, 51% des exploitants constatent une baisse de l'affouragement et seulement 10% estiment avoir augmenté l'affouragement. Ainsi l'année 2021 comprend 5,1 mois d'affouragement en moyenne contre 5,7 mois pour une année de référence.

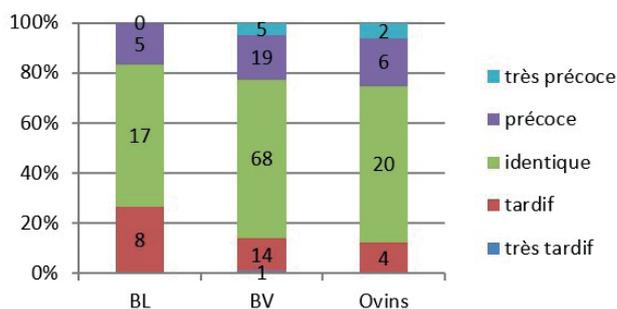
MISE À L'HERBE

La date de mise à l'herbe est plus précoce de presque 6 jours comparé à 2020 (29 mars), toutes productions confondues.

	Total	Troupeau ovin	Troupeau laitier	Troupeau viande
Nombre de réponses	154	33	30	104
Date moyenne mise en herbe	23 mars	11 mars	16 mars	30 mars



Estimation de la précocité de la mise à l'herbe 2021



ZOOM SUR LA PAILLE

ÉLEVAGES CONVENTIONNELS	Année moyenne	2021
Rendement (T/ha) 102*	3.9	3.3
Prix en andain (€/T) 35*	21.1	24.8
Prix en botte (€/T) 23*	68.2	80.1
ÉLEVAGES AGRICULTURE BIO		
Pendement (T/ha) 18*	3.4	2.7
Prix en andain (€/T) 5*	22.0	23.0
Prix en botte (€/T) 4*	81.3	88.8

Parmi les 160 élevages produisant de la paille, 69 ont l'habitude d'en acheter en complément chaque année, soit 43% de l'échantillon. Ce taux passe à 38% en 2021. De plus 6 % des élevages produisant de la paille envisagent d'en acheter cette même année. En 2021 il n'y a pas d'augmentation des achats réalisés en conventionnel ainsi qu'en bio.

IRRIGATION

	Nbre	Rendement moyen tMS/ha	Rendement 2021 tMS/ha	Evolution rendement tMS/ha	Evolution %
Maïs irrigué	21	13.8	15.1	+1.3	+9%
Maïs sec	45	10.6	12.8	+2.2	+21%
Luzerne irriguée	10	9.4	10.2	+0.8	+8.5%
Luzerne sèche	40	7.3	7.8	+0.5	+7%
Sorgho irrigué	4	7.3	7.8	+0.5	+7%
Sorgho sec	11	8.4	7.6	-0.8	-10%

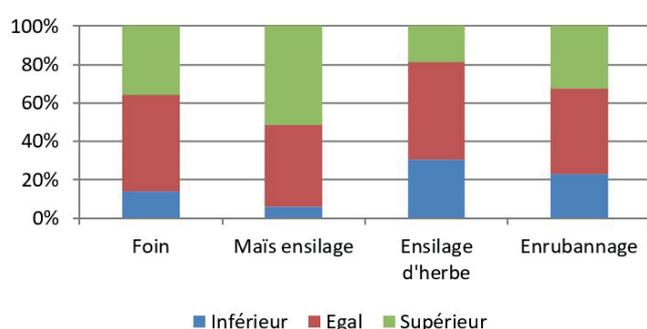
Près de 20% des éleveurs ayant répondu à l'enquête irriguent. Leurs rendements sont logiquement supérieurs en année moyenne (+2,2 tMS/ha) cet écart est sensiblement identique en 2021 (+2,3 tMS/ha). Avec en moyenne 1400 m³/ha d'eau sur le maïs et la luzerne, les irrigants maintiennent un rendement supérieur qu'en sec. Les restrictions ont été jugées non pénalisantes pour 89% des élevages pour le maïs et 100% des élevages pour la luzerne. Le sorgho est la culture qui a été la plus pénalisée par les restrictions.

ÉTAT DES STOCKS SUFFISANT POUR LA MAJORITÉ DES ÉLEVAGES

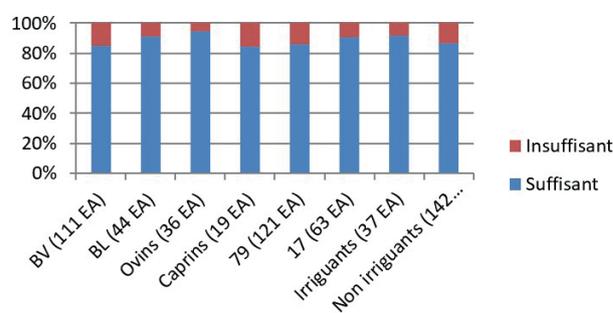
Lors de l'enquête, **les ensilages d'herbe suivis des enrubannages constituent les catégories de fourrage les plus impactées par le manque d'eau du printemps.** Ainsi 20 et 30 % des élevages estiment leurs stocks d'ensilage et d'enrubannage inférieurs à une année de référence. La pluviométrie du mois de mai et de juin a permis de réaliser les foins dans de bonnes conditions et d'effectuer des deuxièmes et troisièmes coupes. **Près de la moitié des élevages enquêtés ont réalisé des stocks supérieurs d'ensilage de maïs en 2021.**

En 2021, la grande majorité des élevages ruminants estime avoir suffisamment de stocks. **15% des élevages bovins viandes et près de 20% des élevages caprins ayant répondu estiment leurs stocks de fourrages insuffisants lors de l'enquête.** Le manque d'eau du début de saison a en effet impacté certains élevages plus fortement que d'autres, obligeant à affourager et à entamer les stocks.

Estimation de l'état des stocks lors de l'enquête



Estimation de l'état des stocks lors de l'enquête



la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Document réalisé par :

- Anne-Laure LEMAITRE, conseillère fourrage et caprin 06 07 35 82 12
- Anne-Laure GOMAS, conseillère bovin lait 06 07 35 82 03
- Jean-Marie GUERET, conseiller bovin viande 06 71 29 02 49
- Angélique ROUÉ, conseillère caprin 06 81 52 06 09
- Céline CLÉMENT (SDE079), conseillère ovin 06 80 67 19 60

d'après une enquête envoyée aux éleveurs de Charente-Maritime et Deux-Sèvres en octobre 2021

Mise en page Mission Communication CA1779 - mars 2022 - crédit photos Istock et CA1779 -



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

Chambre d'agriculture de Charente-Maritime : 05 46 50 45 00
Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres : 05 49 77 15 15